

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Une liaison cyclable entre Caen et Hérouville Saint-Clair

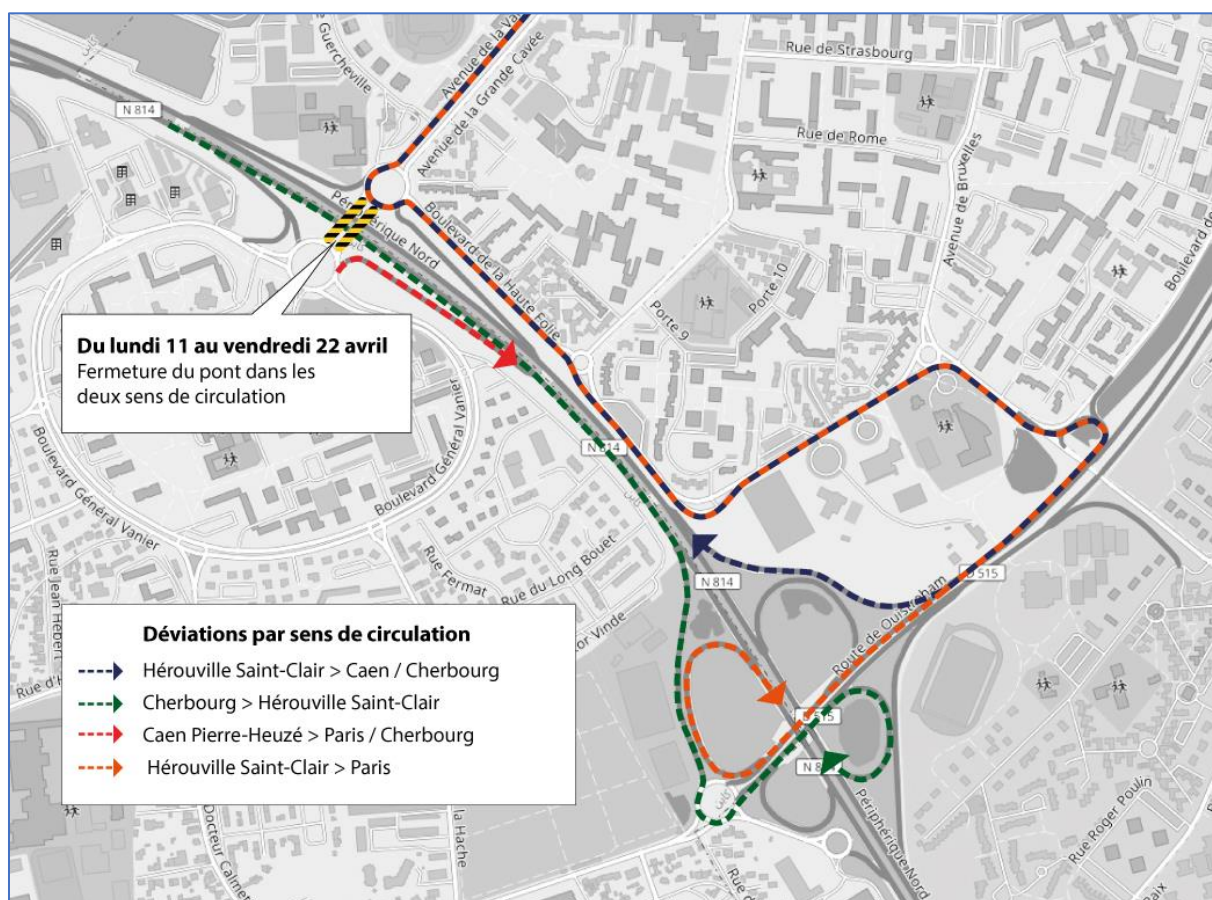
Dans le cadre du déploiement de son schéma directeur cyclable, Caen la mer aménage des pistes et liaisons cyclables pour faciliter la pratique du vélo au quotidien. Prochainement, une nouvelle liaison cyclable permettra de rejoindre Caen ou Hérouville Saint-Clair par l'échangeur de la Pierre Heuzé. A terme, cet aménagement permettra de créer une zone de circulation partagée et apaisée, entre piétons, cyclistes, voitures et tramway.

Le chantier se poursuit avec de nouvelles phases du 11 au 29 avril 2022

Les aménagements commencés en février dernier, sur les deux giratoires, se poursuivront **du lundi 11 au vendredi 29 avril**. Afin de maintenir la circulation entre le quartier de la Pierre-Heuzé, le périphérique et Hérouville Saint-Clair, des déviations seront mises en place pendant toute la durée des travaux. Des signalétiques seront disposées aux abords du chantier pour connaître les rues temporairement fermées.

Le phasage

Du lundi 11 au vendredi 22 avril : fermeture du pont de l'échangeur de la Pierre Heuzé, reliant Caen à Hérouville Saint-Clair.



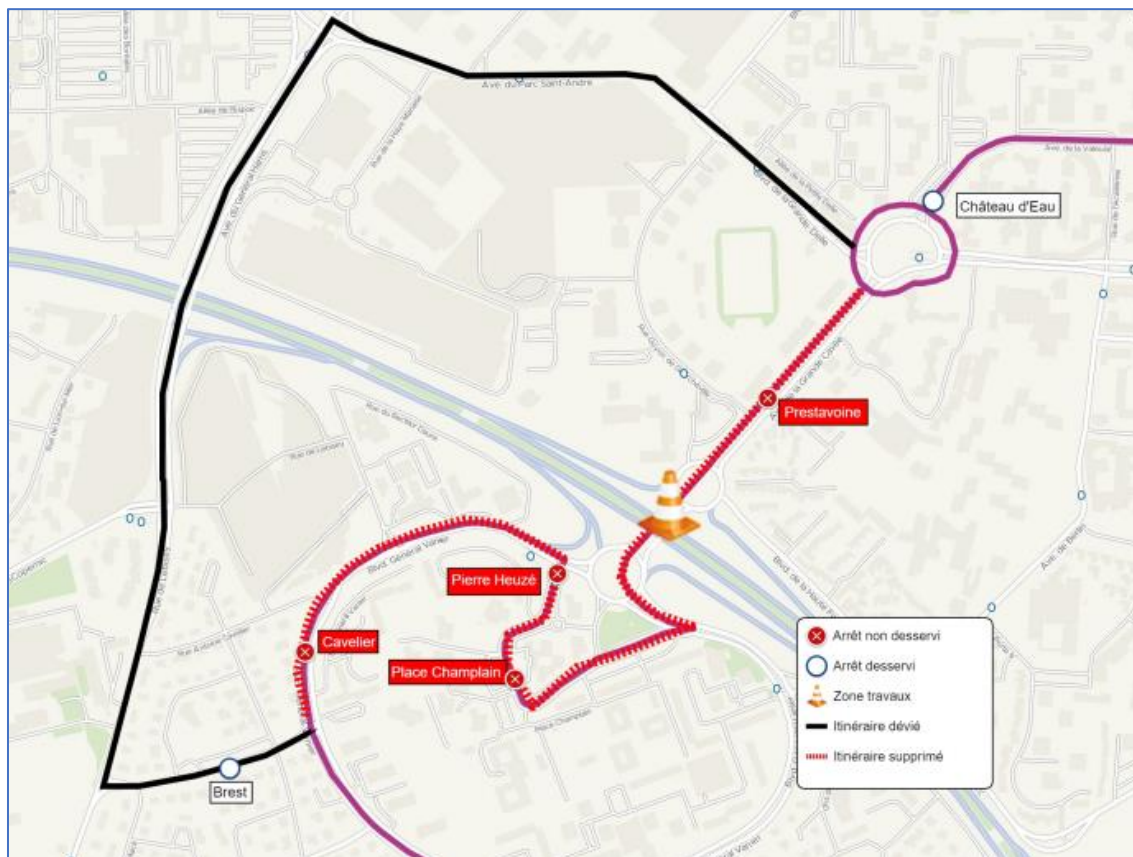
Cette nouvelle étape nécessitera, dans un premier temps, de fermer le pont à la circulation automobile pour réaliser les travaux d'élargissement des trottoirs et créer les deux pistes cyclables de chaque côté du pont. En parallèle, les joints de dilatation du pont seront renouvelés : ce dispositif permet d'assurer la continuité de l'ouvrage d'art avec les voies de circulation tout en garantissant son étanchéité.

Des déviations seront mises en place sur les deux communes, avec pour point principal l'échangeur de la Porte d'Angleterre. La circulation des piétons sera maintenue et les cyclistes pourront franchir le pont pied à terre durant cette opération.

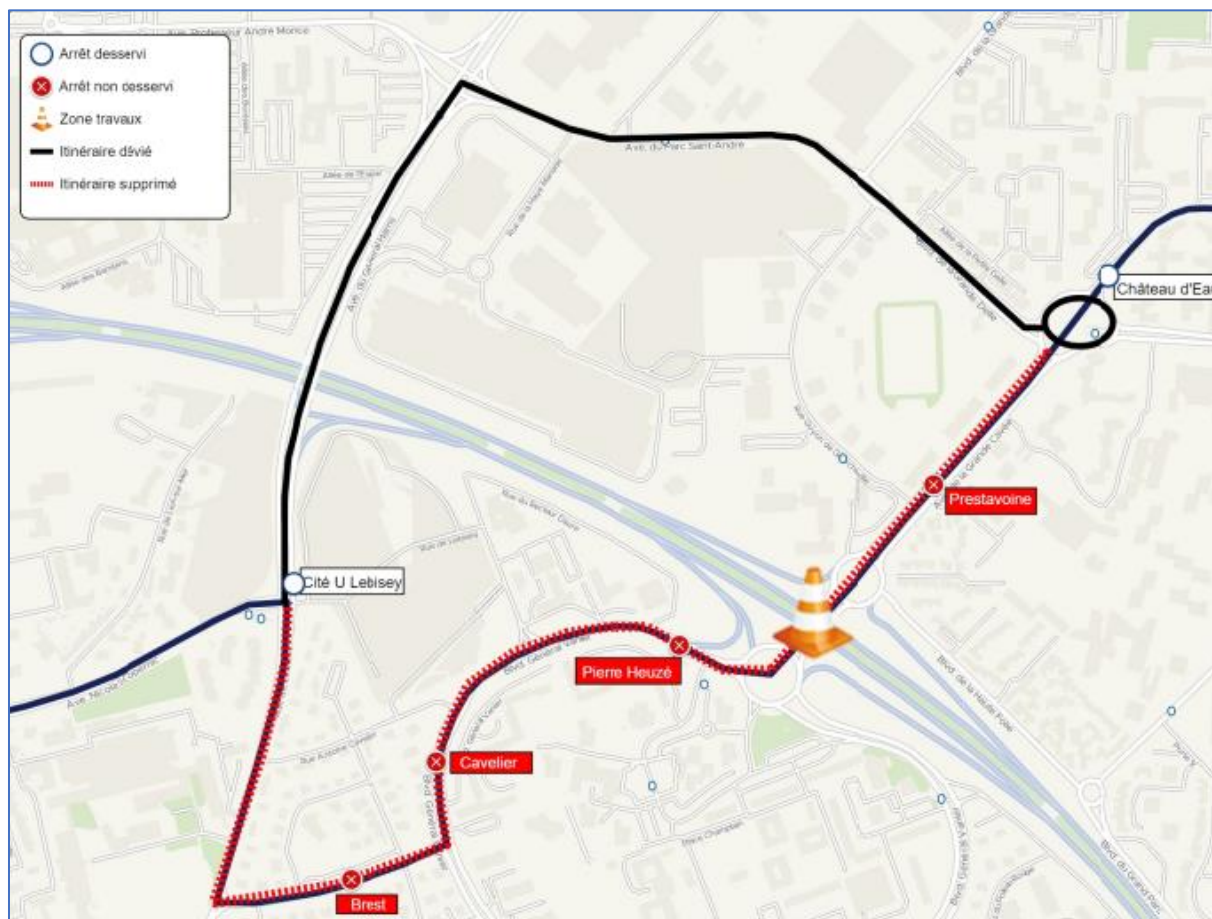
➤ Déviations des lignes de bus 10 et Noctibus

La ligne 10 et le Noctibus seront temporairement déviés du 11 au 22 avril.

Ligne 10 : déviation dans les deux sens, par le Bd de la Grande Delle, l'Avenue du Parc Saint-André, la Rue du Gal Harris et le Bd de Brest.



Noctibus : déviation en direction d'Hérouville Saint-Clair, sur l'Avenue du Général Harris, l'Avenue du Parc Saint-André et le Bd de la Grande Delle.

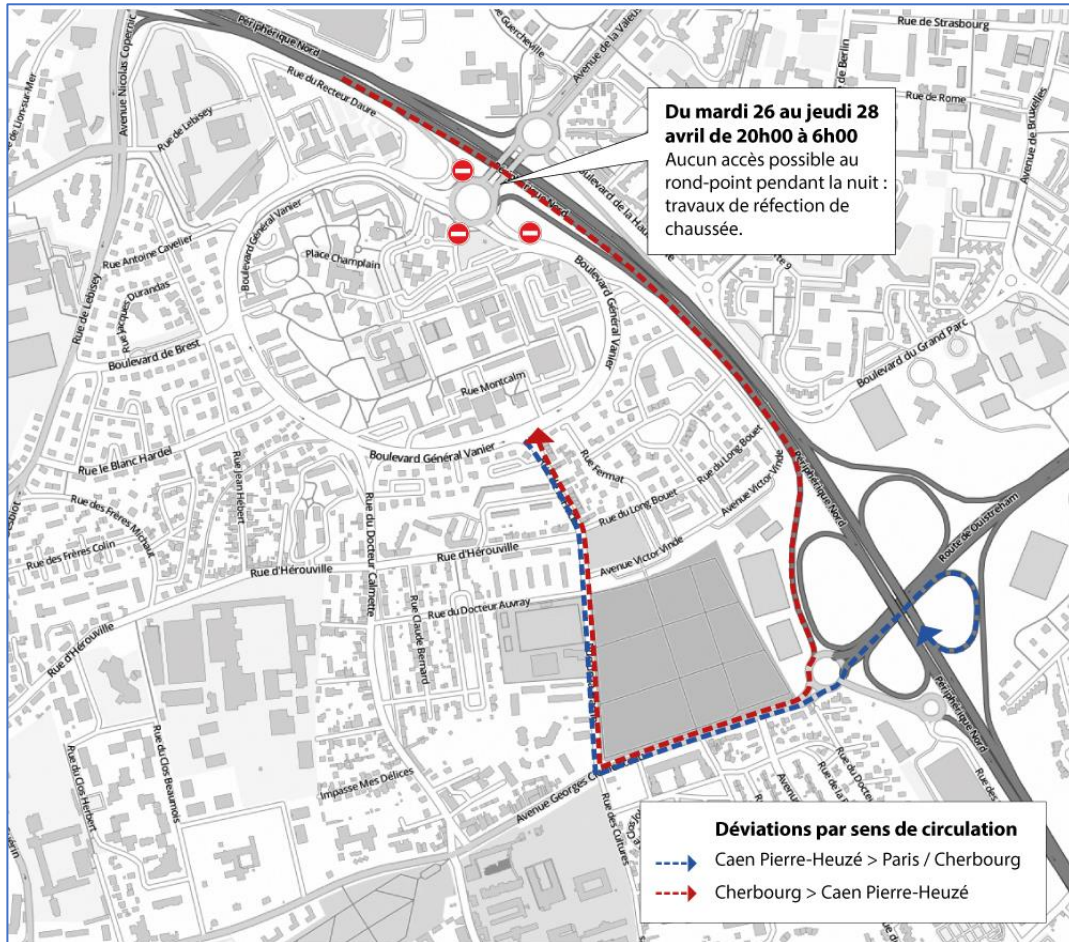


Du mardi 26 au vendredi 29 avril : réalisation des enrobés de voirie

Ces travaux consisteront à reprendre l'ensemble des voies de circulation autour des deux giratoires afin d'aménager des plateaux surélevés sur certaines intersections. Ce dispositif amènera les automobilistes à réduire leur vitesse à l'approche des aménagements cyclables.

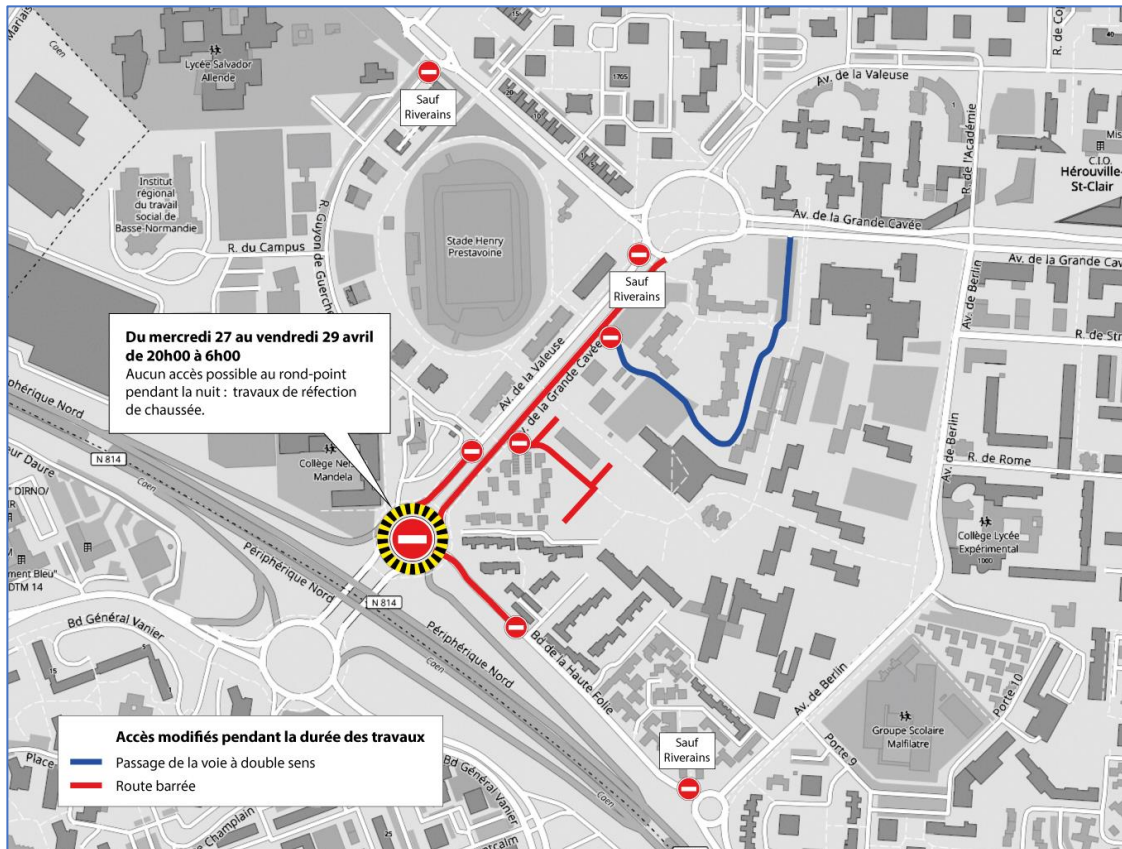
Pendant cette phase, les opérations seront réalisées de nuit et de façon alternée sur les deux ronds-points, afin de limiter au maximum l'impact sur la circulation.

- Du mardi 26 au jeudi 28 avril : fermeture des accès du rond-point côté Pierre Heuzé, de 20h à 6h.

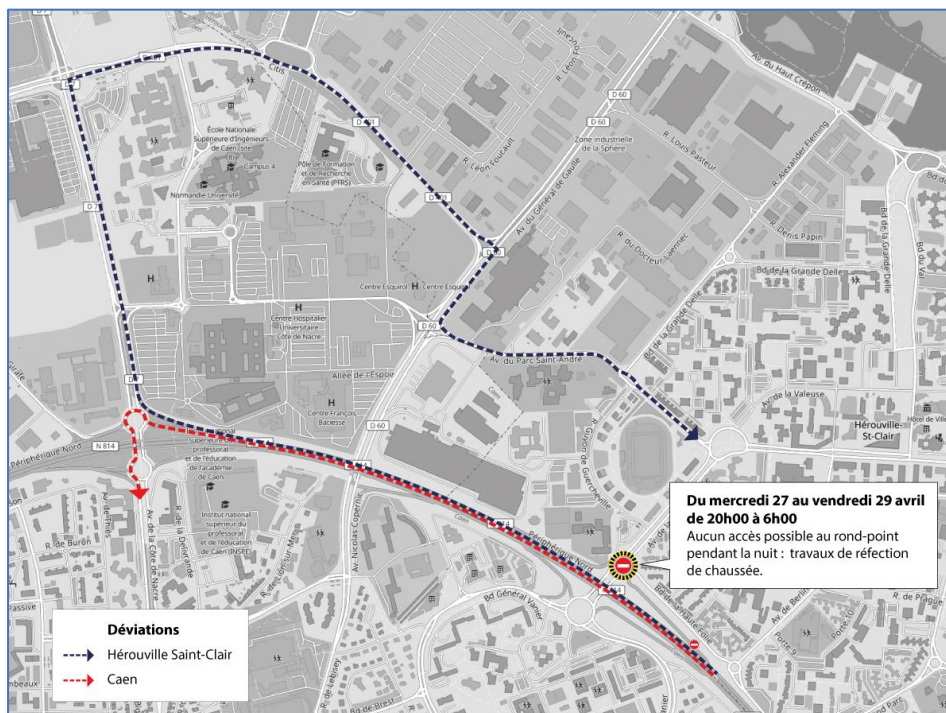


- Du mercredi 27 au vendredi 29 : fermeture des accès du rond-point côté Hérouville Saint-Clair.

Durant cette opération, le quartier de la Haute Folie sera inaccessible au niveau du boulevard de la Haute Folie porte 9, de 20h à 6h.



Des déviations seront mises en place au niveau de la rue Jacques Brel (côté Caen) pour rejoindre Hérouville Saint-Clair, ainsi qu'au niveau de l'avenue de la Côte de Nacre pour rejoindre Caen. À l'issue de cette phase, les travaux de finition permettront de réaliser les marquages au sol, la pose de la signalisation routière ainsi que des barrières de protection.



LA POLITIQUE DE CAEN LA MER EN FAVEUR DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Face au dérèglement climatique et à la nécessité de déployer des mobilités plus durables, Caen la mer s'est dotée, depuis 2019, d'un schéma cyclable communautaire afin d'identifier les aménagements permettant de relier les communes du territoire entre elles. Objectif : développer le maillage cyclable lorsque cela est possible, pour le rendre plus attractif et faciliter la pratique du vélo au quotidien. Un montant annuel de 3 millions d'euros sur le budget général de Caen la mer est consacré à la réalisation de nouveaux aménagements. Cette nouvelle liaison cyclable, inscrite dans les priorités de réalisation de ce dispositif structurant, vient ainsi compléter le maillage existant.

CHIFFRES CLÉS DU CHANTIER

- **Coût** : 439 714 € HT
- **Financeurs** :
 - Communauté urbaine Caen la mer – 182 215 €
 - Département du Calvados – 171 924 €
 - Etat, appel à projets fond national « mobilités actives » - 85 575 €
- **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre** : Communauté urbaine Caen la mer
- **Longueur aménagée** : 700 m
- **Durée totale du chantier** : de février à juin 2022